

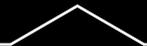


INTERPOL



LUTTE ANTITERRORISTE

Des projets de police tournés vers l'avenir





En écho au soutien constant qu'ils apportent aux organisations internationales pour renforcer la communauté mondiale, les Émirats arabes unis financent, par l'intermédiaire de la Fondation INTERPOL pour un monde plus sûr, sept projets INTERPOL visant des types de criminalité différents, à savoir la lutte contre le terrorisme, la cybercriminalité, le trafic de drogues, le trafic de biens illicites et la santé mondiale, la criminalité liée aux véhicules, les communautés vulnérables et la protection du patrimoine culturel.



La Fondation INTERPOL pour un monde plus sûr rassemble des organisations qui partagent la même vision et s'unissent à INTERPOL pour faire face aux défis actuels en matière de criminalité. Elle œuvre pour un engagement à l'international et des partenariats avec le secteur privé pour protéger les citoyens, les infrastructures, les entreprises et les investissements face aux menaces que représentent le terrorisme, la cybercriminalité et la criminalité organisée.



**LUTTE
ANTITERRORISTE**

LA PROBLÉMATIQUE





Aujourd'hui, la menace terroriste mondiale est plus imminente et plus complexe que jamais. Le nombre croissant de zones de conflit dans le monde offre aux **organisations terroristes transnationales** telles que Daech et Al-Qaïda de multiples fronts sur lesquels elles peuvent opérer simultanément.

De plus en plus de groupes – depuis l'Afrique du Nord et l'Afrique subsaharienne jusqu'en Asie du Sud-Est – rejoignent les rangs de Daech. Des cellules terroristes bien coordonnées et des « loups solitaires » **frappent de plus en plus souvent les sociétés** dans lesquelles ils se trouvent, loin des zones de conflit et de manière imprévisible.

La menace liée au recrutement de combattants terroristes étrangers et à leur capacité à se **déplacer partout dans le monde** est sans précédent. La littérature violente et la propagande sont désormais plus largement diffusées et faciles d'accès dans plusieurs langues, ce qui a provoqué une mutation des méthodes de recrutement et de radicalisation.

De plus, la génération actuelle de terroristes est au fait des dernières technologies et **très active sur les réseaux sociaux**.

Les modèles opérationnels et de financement sophistiqués des organisations terroristes d'aujourd'hui leur permettent d'avoir accès à un vivier plus vaste de recrues, ainsi qu'aux armes et aux substances nécessaires pour préparer des attaques **contre les civils et les infrastructures critiques**, notamment aux substances chimiques, biologiques, radiologiques, nucléaires et explosives (CBRNE) et aux engins explosifs improvisés.

L'effet combiné de plusieurs facteurs – **changements d'itinéraires des terroristes, utilisation de documents de voyage frauduleux**, attentats dévastateurs et de grande ampleur, communication et manipulation sur les réseaux sociaux – marque un tournant dans la lutte contre le terrorisme, lequel exige une réponse globale et coordonnée.

LE RÔLE D'INTERPOL

Au Secrétariat général d'INTERPOL, des spécialistes recueillent, archivent et analysent des informations sur les individus et les groupes terroristes présumés et leurs activités, et échangent des données avec les pays membres d'INTERPOL et d'autres organisations internationales.

Le partage d'informations est essentiel pour identifier des combattants terroristes étrangers et les empêcher de traverser les frontières. C'est pourquoi INTERPOL a lancé une initiative majeure : la Direction de l'Antiterrorisme – plateforme mondiale de renseignements sur les réseaux terroristes transnationaux à laquelle participent les pays membres.

INTERPOL tient un fichier d'analyse criminelle qui répertorie les profils des combattants terroristes étrangers présumés dans le cadre d'un projet dédié. Les résultats des analyses de données

sont communiqués aux pays membres d'INTERPOL, auxquels sont également transmis des renseignements relatifs aux capacités et aux moyens des combattants terroristes étrangers et aux nouvelles tendances observées en la matière.

INTERPOL diffuse des messages d'alerte et de mise en garde sur les terroristes, les malfaiteurs dangereux et les menaces liées à des armes, à l'intention des services de police de ses pays membres. Ces alertes sont des Notices et des Diffusions.

Les notices rouges servent à signaler à tous les pays membres les individus recherchés par les autorités nationales afin de procéder à leur arrestation provisoire aux fins de leur extradition. Les notices bleues servent à recueillir des informations complémentaires sur l'identité, le lieu de séjour ou les activités d'une personne relativement à une infraction. Les notices vertes sont

utilisées pour alerter les pays membres des activités criminelles d'une personne et leur fournir des renseignements à cet égard. Enfin, les notices jaunes sont publiées pour retrouver des personnes disparues.

En outre, la notice spéciale INTERPOL-Conseil de sécurité des Nations Unies sert à alerter nos pays membres concernant des individus et des entités associés à Al-Qaida et aux Talibans figurant sur la liste du Comité 1267 du Conseil de sécurité, et à aider les pays à appliquer les sanctions prévues – gel des avoirs, interdiction de voyager et embargo sur les armes.

INTERPOL offre un éventail de capacités policières mondiales visant à aider les pays membres à renforcer la sécurité de leurs frontières, et coopère avec les autorités nationales pour élargir l'accès à son réseau de communication sécurisée

(I-24/7) aux postes-frontières afin de s'assurer que ces outils soient disponibles pour les agents de première ligne.

Trois bases de données mondiales d'INTERPOL sont essentielles à notre travail de gestion des frontières, à savoir :

- **La base de données nominatives contenant des données à caractère personnel et des informations criminelles sur des individus ;**
- **La base de données sur les documents de voyage volés et perdus ; et**
- **Les documents de voyage associés aux notices.**

En cas d'attentat terroriste, les pays membres peuvent demander l'intervention d'une cellule de crise INTERPOL qui pourra fournir un soutien en matière d'enquête et d'analyse, en coordination avec le Secrétariat général situé à Lyon.



LES PERSPECTIVES

En tant que plateforme neutre et mondiale, INTERPOL a élaboré un plan stratégique couvrant une période de cinq ans visant à apporter une aide aux services chargés de l'application de la loi de ses 190 pays membres et leur donner des possibilités afin de prévenir les activités terroristes et d'y mettre un terme. Ce plan est décliné en cinq axes d'action qui ont pour objectif de lutter contre les principaux facteurs facilitant les activités terroristes. Ces axes sont les suivants :

➤ réduire les mouvements transfrontaliers des terroristes et démanteler les réseaux qui facilitent leurs déplacements.

➤ renforcer la capacité des pays membres à repérer des terroristes et leurs soutiens et procéder à leur identification formelle.

➤ intensifier l'échange d'informations financières de sorte à traquer et juguler les flux financiers alimentant les activités terroristes.



➤ renforcer la capacité des pays membres à exploiter la présence en ligne des terroristes pour faciliter le suivi et l'identification de leurs soutiens.

➤ améliorer la capacité des pays membres à mettre au jour, suivre et intercepter le trafic d'armes et de matériaux nécessaires aux activités terroristes.



Ce plan stratégique vise à déployer et exploiter au mieux un éventail de capacités policières mondiales, portant notamment sur la gestion des données de police, l'analyse des renseignements, l'assistance en matière de police scientifique, la sécurité des frontières et le renforcement des capacités et la formation.

INTERPOL mettra en œuvre ces axes d'action à l'aide d'un modèle de décentralisation hybride axé sur une approche régionale, prévoyant une plateforme de lutte antiterroriste, située au Secrétariat général et plusieurs pôles régionaux de lutte antiterroriste, situés stratégiquement et en toute sécurité à proximité des foyers d'activité terroriste dans les quatre régions visées que sont l'Afrique (Afrique de l'Ouest et Afrique de l'Est), le Moyen-Orient, l'Asie et l'Europe.

Elle établira des alliances stratégiques avec ses partenaires régionaux et internationaux, y compris ceux qui peuvent avoir des mandats différents mais complémentaires ou qui se chevauchent.

Une étroite coordination avec les organisations régionales – telles que l'Union africaine (Afripol), la Ligue des États arabes (AIMC), le Conseil

de coopération du Golfe (GCCPol), l'ANASE (Aseanapol), l'Union européenne (Europol), l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE), l'OTAN, etc. – est primordiale pour éviter les doubles emplois et optimiser les ressources tout en répondant à la menace terroriste par le biais d'une approche régionale adaptée.

Il sera également primordial de conclure et développer des partenariats avec les Nations unies et ses organes et agences spécialisés pour éviter la fragmentation de l'architecture de sécurité mondiale et assurer la mise en œuvre d'une méthodologie réellement globale.

De plus, INTERPOL poursuivra sa collaboration étroite avec les entreprises et les entités du secteur privé concernées.

Cette stratégie s'adresse principalement, à l'échelle nationale, aux autorités chargées de l'application de la loi, y compris les services spécialisés dans la lutte antiterroriste, la sous-direction CBRNE et les unités spécialisées dans la cybersécurité, les autorités de protection des infrastructures critiques et les cellules de renseignement financier.



ECONOMY CLASS

55D

K. SODI02227674

55D

55D



INTERPOL

www.interpol.int